

Rapport CIASE : les évêques invités à passer à la caisse à Lourdes

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#)

Date : 30 novembre 2021

Mgr Blaquart, évêque d'Orléans, lève un coin du voile sur les sacrifices que doit consentir l'Eglise de France pour indemniser les victimes des abus sexuels du clergé - et ce alors que [les critiques pleuvent sur le rapport de la CIASE](#), mais aussi sur [ceux qui le critiquent](#) et que le Pape semble prendre du recul en [reportant](#) sine die la rencontre avec Jean-Marc Sauvé initialement prévue début décembre.

Sur les ondes de [France Bleu Orléans](#), Mgr Blaquart explique qu'à Lourdes, les évêques ont été invités à passer à la caisse eux-mêmes, mais se garde bien de préciser le montant : *"je l'ai fait, j'ai laissé mon chèque en partant de Lourdes. J'hérite d'un passé, je pourrais dire ce n'est pas mon affaire mais ça l'est, parce que la souffrance des uns, doit être assumée par tous. C'est toute l'église qui dit aujourd'hui les victimes ont droit à réparation. Je peux donner moi-même une somme en fonction de mes petits moyens, donc je l'ai fait"*.

Selon diverses informations concordantes, le [Fonds de secours et de lutte contre les abus sur mineurs \(SELAM\)](#) qui concentrera les fonds alloués aux indemnités a récupéré ainsi 500.000 euros auprès des 120 évêques français. Il est bien précisé sur son site que les fonds du denier du culte ne peuvent pas aller au fonds, et qu'il ne reçoit aucun financement public.

"La Conférence des évêques de France envisage si besoin, également, de contracter un prêt bancaire, pour indemniser les victimes. Il faut réunir 10 à 20 millions d'euros rapidement, a dit

son secrétaire général adjoint, sans connaître pour l'instant, le nombre définitif de victimes ni le montant global des indemnisations", indique France Bleu.

Il faut dire que le flou artistique en matière de planification budgétaire, [qui règne aussi à la CORREF](#) (conférence des ordres des religieux et religieuses de France) laisse songeur, notamment ceux des fidèles qui sont chefs d'entreprise et qui savent que les banques exigent des prévisions fines sur plusieurs années avant d'accorder un prêt pour une installation ou une extension désormais.

Mgr Blaquart explique comment cela se passera dans son diocèse : "*cela veut dire peut-être **prendre sur nos réserves et peut-être vendre un bien immobilier comme une ou plusieurs maisons qui nous appartiennent. Tout cela sera fonction de la somme qui nous sera demandée, en tout cas nous nous tenons prêts. Et une chose est sûre on y va, on paiera***", d'autant plus volontariste qu'il s'agit de l'argent des autres - et de biens qui ont été, le plus souvent, légués pour l'exercice du culte, et non pour finir les fins de mois du diocèse, ou surtout payer des indemnités pour des victimes à l'autre bout de la France.

Il cherche cependant à rassurer ses fidèles : Orléans ne paiera pas pour tout le monde : "**'j'aime bien dire que nous sommes le Diocèse 1%. Un pour cent de la population, un pour cent des prêtres, un pour cent à peu près des finances**". Et Monseigneur Blaquart est-il l'évêque 1% ? **Cette somme devrait, en tout cas, représenter de 100.000 à 200.000 euros.**

Dans un premier temps, car les évêques ont prévu [d'abonder le fonds](#) si d'autres victimes se présentent. Une sorte de "*quoi qu'il en coûte*" version CEF, sans la mansuétude de la haute finance et des marchés boursiers - celui de l'Etat avait [engendré, à fin août 2021, 160 milliards d'euros de dépenses](#) et un doublement du déficit public prévu pour 2020.